



Université du Québec en Outaouais

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

**Cinquante-septième réunion
tenue le lundi 8 décembre 2008,
au local E-2610 du Pavillon Alexandre-Taché.**

Confirmé le 9 janvier 2009

Procès-verbal de la cinquante-septième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 8 décembre 2008 à 9 h, au local E-2610 du Pavillon Alexandre-Taché.

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Hurtubise, Denis Doyen des études	X	
Membres		
Briand, Louise Professeure, Sciences comptables	X	
Charbonneau, Alain Professeur, Informatique et ingénierie	X	
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image		X
Gosselin, Eric Professeur, Relations industrielles	X	
Laberge, Martin Professeur, Sciences sociales	X (<i>quitte à 10 h 20</i>)	
Lussier, Madeleine Professeure, Sciences comptables	X	
Sinclair, Francine Professeure, Sciences de l'éducation	X	
Bédard, René Chargé de cours, Sciences de l'éducation	X (<i>quitte à 10 h 15</i>)	
Gilbert, Luce Chargée de cours, Études langagières		X
Observateurs		
Bondaz, Robert Registraire		X
Larouche, Hélène Directrice, Service de la bibliothèque	X (<i>quitte à 12 h 05</i>)	
Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études	X (<i>quitte à 11 h 25</i>)	
Invités – invitées		
Forest, Geneviève Professeure, Psychoéducation et psychologie	X	
Pérodeau, Guilhème Directrice du Module de la psychologie	X	

Séguin, Monique X
Responsable du programme de troisième cycle
en psychologie

Régimbald, André X
Agente de recherche
Décanat des études

Secrétaire

Lapointe, Geneviève X
Agente de recherche
Décanat des études

Le président de la sous-commission des études, M. Denis Hurtubise, Doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 05.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Madeleine Lussier appuyée par madame Louise Briand, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2- Adoption du procès-verbal de la cinquante-sixième réunion;
- 3- Affaires découlant de la dernière réunion;
- 4- Projet de création d'un programme court de troisième cycle en psychologie;
- 5- Projet de modification du baccalauréat en psychologie (7751);
- 6- Dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction;
- 7- Proposition d'un calendrier pour les prochaines réunions;
- 8- Questions diverses;
- 9- Prochaine réunion et levée de l'assemblée.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUANTE-SIXIÈME RÉUNION

Le texte du procès-verbal est corrigé de la manière suivante :

- Page 3; premier paragraphe du point 2 : on corrige «cinquante-quatrième» par «cinquante-cinquième»;
- Page 4; premier paragraphe, troisième ligne : on remplace «d'autre part» par «par ailleurs»;
- Page 4; première puce : on remplace «suscite» par «explique»;
- Page 4; dernière puce de la liste des commentaires : on modifie la phrase de la façon suivante : «On demande que le tableau 10 de la page dix-huit du dossier soit corrigé (un nom en trop y figure)».

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par monsieur Martin Laberge, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la cinquante-sixième réunion de la SCÉ, sous réserve des modifications apportées en séance.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Suite à la dernière réunion de la SCÉ, le président de l'assemblée informe les membres qu'il a effectué un suivi auprès des personnes concernées par le dossier d'évaluation du certificat en animation. Le dossier devrait être soumis prochainement à la SCÉ.

4. PROJET DE CRÉATION D'UN PROGRAMME COURT DE TROISIÈME CYCLE EN PSYCHOLOGIE

Le président de la SCÉ soumet à l'assemblée le projet de création d'un programme court de troisième cycle en psychologie.

L'assemblée accueille la promotrice du projet, madame Monique Séguin, responsable du programme de troisième cycle en psychologie, ainsi que monsieur André Régimbald, agent de recherche au décanat des études.

Le projet de création s'inscrit dans le contexte du projet de programme de doctorat en psychologie (D.Psy). Devant l'imminence d'une visite de la CRÉPUQ au sein de l'institution et dans l'attente des autorisations officielles, l'UQO, qui prévoit l'assentiment du programme de doctorat en psychologie, souhaite permettre aux étudiants d'entamer les activités dudit programme dès septembre 2009, mais par le biais du programme court de troisième cycle en psychologie. Une fois les autorisations (CRÉPUQ et MELS) obtenues, chose qui devrait se produire en automne 2009, les étudiants seront transférés au programme de doctorat en psychologie en janvier 2010 et le programme court cessera ses activités.

Suite aux questions de l'assemblée, on précise davantage le projet :

- Une fois le doctorat en psychologie implanté, le programme court sera fermé. Les étudiants potentiels ont été avisés de la situation et les promoteurs sont soucieux de la transparence des démarches;
- Les conditions d'admission, qui reprennent ici celles du doctorat, doivent être inscrites dans un cadre plus large puisqu'elles ne sont pas, dans ce cas-ci, adaptées à un programme court;
- Le projet doit comporter davantage de précisions quant aux mécanismes d'évaluation de la maîtrise de l'anglais;
- On doit ajouter un passage au document sur les besoins spécialisés liés à la bibliothèque;
- Un des tableaux sera corrigé afin de préciser l'année sabbatique d'un professeur.

On remercie les promoteurs pour leur présentation. Ils quittent la rencontre à 9 h 45.

La discussion qui s'ensuit permet de clarifier la nature du projet, à savoir qu'il s'agit d'une voie aidante pour le programme de doctorat en psychologie et que l'ouverture du programme court sera conditionnelle à l'avis favorable de la CRÉPUQ.

Sur proposition de monsieur Eric Gosselin appuyée par monsieur Martin Laberge, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme court de 3^e cycle en psychologie. Il est entendu que le programme sera ouvert sur la base d'un avis favorable de la CRÉPUQ en regard du projet de programme de doctorat en psychologie (D.Psy), et qu'il sera fermé après le trimestre d'automne 2009 (résolution 57-SCE-111).

5. PROJET DE MODIFICATION DU BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE (7751)

Monsieur René Bédard se retire pour l'analyse du dossier.

L'assemblée accueille les promotrices du projet, madame Guilhème Pérodeau, directrice du Module de la psychologie, madame Geneviève Forest, professeure, ainsi que monsieur André Régimbald, agent de recherche au décanat des études.

Suite à l'évaluation récente du programme de baccalauréat en psychologie, un comité de travail s'est formé afin de répondre adéquatement aux recommandations du rapport d'évaluation. Les modifications mineures qui sont aujourd'hui présentées à la SCÉ ont été élaborées afin, entre autres, de réduire la complexité du cheminement, de faire davantage valoir l'expertise du corps professoral, de resserrer les critères des conditions d'admission sur la base adulte, et finalement, afin de réduire la redondance entre les cours par le biais des contenus et des objectifs.

À la lumière de la présentation, la SCÉ recommande que les sigles de cours soient révisés en fonction du nombre de crédits et que les EQE soient également revues. On suggère aussi d'uniformiser les descriptifs de cours qui sont joints au projet de modification.

On remercie les promoteurs pour leur présentation. Ils quittent la rencontre à 11 h 15.

Les membres de la SCÉ recommandent que le nombre de crédits d'enrichissement soit élevé à quinze, sauf pour le profil C, pour lequel le nombre de tels crédits sera douze. Par ailleurs, les crédits d'enrichissement devront être obtenus par le truchement de cours autres que ceux qui portent les signes PSY et PSM.

Finalement, l'assemblée souligne la qualité du travail et la transparence du dossier.

Sur proposition de monsieur Eric Gosselin appuyée par madame Francine Sinclair, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification du baccalauréat en psychologie (résolution 57-SCÉ-112).

6. DOSSIER D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE EN TRADUCTION ET EN RÉDACTION

Le président de l'assemblée dépeint les grandes lignes de ce dossier. Il rappelle aux membres de la SCÉ que ce dossier a déjà été soumis à l'assemblée, mais que celle-ci avait demandé de revoir celui-ci à un moment ultérieur avec un document additionnel. Le dossier d'évaluation est donc déposé à nouveau et il est accompagné d'un document additionnel qui consiste, essentiellement, à une justification des recommandations finales.

Une discussion s'ensuit quant à la pertinence de l'argumentaire qui est employé dans le document additionnel. Il demeure néanmoins des opinions contradictoires entre le conseil de module et l'expertise externe quant à l'appellation du programme de baccalauréat. La SCÉ recommande qu'une étude soit effectuée à ce sujet dans le cadre du processus de modification à venir.

La SCÉ constate que le document additionnel n'est pas accompagné d'une résolution du Conseil de module. On demande que la résolution soit ajoutée au dossier.

Sur proposition de monsieur Eric Gosselin appuyée par madame Francine Sinclair, les membres conviennent à l'unanimité de :

- *confirmer que le dossier d'évaluation satisfait aux exigences de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais;*
- *recommander à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction (7101-4083-4442) ;*
- *recommander au comité d'évaluation que dans les six prochains mois, dans le cadre du processus de modification des programmes concernés à la lumière des recommandations contenues dans le document additionnel, qu'une étude sur l'appellation du programme de baccalauréat soit effectuée, vu les positions contradictoires à ce sujet consignées dans ledit dossier, à savoir entre le conseil de module et les autres intervenants qui ont collaboré à l'évaluation du programme (résolution 57-SCÉ-113).*

7. PROPOSITION D'UN CALENDRIER POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS

Les dates suivantes sont retenues pour les prochaines réunions de la SCÉ :

- Vendredi 30 janvier 2009 à 13 h 30
- Vendredi 13 mars 2009 à 9 h
- Vendredi 17 avril 2009 à 9 h
- Vendredi 8 mai 2009 à 9h

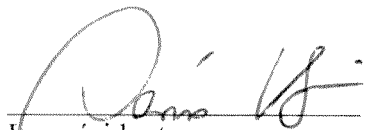
8. QUESTIONS DIVERSES

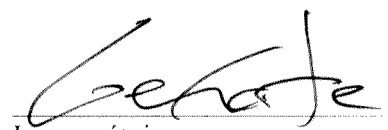
Aucun point n'a été ajouté.

9. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion, une SCÉ spéciale, est fixée au vendredi 9 janvier 2009 à 9 h.

La séance est levée à 12 h 35.


Le président


La secrétaire